



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

FCTVA

Question écrite n° 88558

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur la mesure annoncée lors du comité interministériel aux ruralités concernant le remboursement de la TVA (FCTVA) aux dépenses d'entretien des bâtiments publics des collectivités. Il souhaite connaître la date à partir de laquelle les communes et intercommunalités pourront adresser leurs demandes et bénéficier de cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88558

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7114

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)